



# animaux-secours

Association Reconnue d'Utilité Publique

284, route de la Basse Arve - 74380 Arthaz

Tél : (33) 04 50 36 02 80 - Fax : (33) 04 50 36 04 76 - [info@animaux-secours.fr](mailto:info@animaux-secours.fr)

[www.animaux-secours.fr](http://www.animaux-secours.fr)

Valeur 1€ / ISSN : 1251-7615

Rédaction et publication : Janine Vogler

**MERCI D'ADRESSER VOS DONS**

par chèque au

«Refuge de l'Espoir-74380 ARTHAZ» ou

par virement postal à

«La Poste, 271972V Lyon»

ou bancaire au

«Crédit Agricole, 30076161050 68».

Sur notre site internet

[www.animaux-secours.fr](http://www.animaux-secours.fr)

**LE REFUGE DE L'ESPOIR**

recueille tout animal,

replaces chiens et chats

(14h à 18h),

service d'urgence

24h/24.

Enquête sur

les mauvais

traitements.

Le Mag  
n° 1130  
décembre 2015





La technologie Xerox  
et nos solutions adaptées  
pour relever les défis  
d'aujourd'hui et de demain.



04 50 07 01 01  
74800 La Roche/Foron  
acb-xerox.com



## SOLUTION INFORMATIQUE

un service de professionnel



INFORMATIQUE

# TILT

26, avenue des Prés Verts 19, bis rue de la République  
74200 Thonon-les-Bains 74100 Ville-la-Grand\*  
Tél : 04 50 71 96 57 - Fax : 04 50 71 96 58 - contact@till-info.com  
www.till-info.com

ROYAL CANIN

ROYAL CANIN



**PARTENAIRE  
DES ASSOCIATIONS  
ET DES REFUGES**

CENTRE DE DISTRIBUTION REGIONAL RHÔNE-ALPES  
04 74 96 88 30

ROYAL CANIN



*Education et comportement  
de votre animal de compagnie*

*Notre équipe intervient en  
Haute Savoie, Suisse, France, Belgique*

## ACCEFE

Contactez-nous : <http://www.accefe.com>  
+33 608 026 866



## Besoin de confier votre animal favori ?

**Persy-CAT** est une pension pour animaux de compagnie  
gérée par des travailleurs handicapés.



**Persy-CAT** Il y sera comme chez lui !  
147 impasse des Contamines  
ZAE de Pers-Jussy  
74930 PERS-JUSSY  
**04 50 43 26 46**



# Je choisis l'optimisme

Les militants de la cause animale ont tout lieu d'être déçus, consternés, amers, voire désespérés. Car partout les animaux sont maltraités, souvent torturés, pour le plaisir, pour le profit. Ils sont toujours «*chosifiés*» malgré les lois qui dans certains pays, dont la France, leur reconnaît le statut «*d'êtres sensibles*».

Pensant que ce magazine va être surtout lu par des amis des animaux bien au courant des atrocités diverses dont sont victimes bêtes domestiques et sauvages, partout dans le monde, je choisis pour cet éditorial... l'optimisme !

Il est dur d'être patient alors que tant de souffrances nous interpellent, mais disons nous qu'un courant malgré tout se dessine, d'empathie avec toutes les créatures qui nous accompagnent dans ce voyage que nous faisons ensemble vers l'inconnu.

On parle beaucoup maintenant de la «*sentience*» animale. Des hommes d'élite écrivent des ouvrages percutants sur la nécessité de mieux traiter nos «*frères muets*» comme disent les Anglais. Le moine bouddhiste Matthieu Ricard qui est aussi un éminent biologiste a lancé un vibrant *Playdoyer* pour les animaux qui a presque autant de succès qu'Harry Potter.

Des militants courageux sont de plus en plus nombreux à descendre dans la rue pour fustiger tous fourreurs, vivisecteurs, toréadors et consorts.

Le végétarisme a le vent en poupe, par souci pour la planète et la santé, mais aussi pour des raisons éthiques. Dans les laboratoires, de jeunes chercheurs s'activent à développer des méthodes substitutives à l'expérimentation animale et le jour est proche où les cages des animaleries seront vides.

Déjà celles des zoos sont remplacées par les vastes enclos de réserves, et les cirques sans animaux ont les faveurs de tous ceux qui refusent de s'amuser aux dépens de pauvres créatures maltraitées.

Aussi, mes amis, l'heure n'est pas de baisser les bras ni de s'enfermer dans une tristesse non constructive. Continuons de lutter pour faire valoir les droits des animaux : qu'ils puissent vivre en paix, jouir du bonheur simple pour lequel ils ont été créés.

Votre présidente  
Janine Vogler



# La torture légalisée



Notre société humaine, dite civilisée est basée sur l'utilisation, dans tous les domaines, de pratiques quotidiennes généralisées, de torture et de mort sur des millions d'animaux, êtres sensibles vulnérables à la souffrance morale et physique. Cela, en toute légalité !

Ce terrible constat qui interpelle la conscience et la morale, est rendu possible par l'occultation de la réalité des sévices infligés aux animaux dans le huis-clos de structures étanches qui enferment leur douleur.

Tels, les élevages intensifs contre nature, les abattoirs et leur terreur, les labos d'épouvantables expérimentations au service des industries chimiques pharmaceutiques,

de guerre, etc., les «ateliers» de gavage, élevages divers sordides pour vol de leur fourrure, de leur duvet (*pal-mipèdes plumés vivants*)... sans parler des spectacles exploitant la misère animale, la chasse loisir-de-mort et ses pratiques cruelles diverses : piégeage, déterrage, chasse à courre, corridas, expression du sadisme légalisé, etc., la liste est trop longue.



Partout l'animal est persécuté, chosifié avec la complicité du silence et de la désinformation. Nos politiques, sous pression des lobbies et par facilité, sont hermétiques à toute évolution qui pourrait nuire à de puissants intérêts. Le courage et la volonté politique restent inexistantes en ce domaine.

Découvrez l'étendue de la condition animale inimaginable et désespérée que dénoncent les associations de protection animale. Engagez-vous pour faire connaître cette intolérable réalité et transformer le silence qui l'entoure en combat contre l'esprit de «cruauté naïve» avec lequel nous disposons de l'animal pourtant susceptible des mêmes souffrances que nous.

Une révolution intellectuelle s'impose pour bâtir un nouveau monde où le vivant sera enfin respecté, à l'abri de la cruauté humaine légalisée !

C'est une affaire non seulement d'éthique mais de justice.

*«Il n'y a pas de différence de nature, d'âme, de douleur ou de tendresse, de l'animal à l'homme. Ce n'est pas le même visage, ce n'est pas le même tiroir, mais c'est la même maison, dans la même justice et la*

*même lumière».* Edmond Kaiser, fondateur de Terre des Hommes.

*«Notre rapport aux animaux est la signature de notre civilisation et la question animale est une question politique et ontologique Majeure»* Corinne Pelluchon, La raison du sensible.

Tenons-en compte dans notre discernement, dans nos choix consommateur et lors des élections à venir, en l'accompagnant de l'analyse du lucide Milan Kundera lorsqu'il écrit dans *«l'insoutenable légèreté de l'être»* : *«Le véritable test moral de l'humanité, le plus radical, ce sont les relations avec ceux qu'elle a, à sa merci : les animaux. Et c'est ici que s'est produite la plus grande déroute de l'homme, débâcle si fondamentale, que toutes les autres en découlent».*

L'avenir de l'homme et de la civilisation ne pourra être effectif que par la remise en cause de sa vision et de son comportement à l'égard de l'animal. Cela implique la réhabilitation indispensable de celui-ci, dans la justice et respect de ses droits (*le premier de ceux-ci étant de ne pas souffrir par la faute de l'homme*).

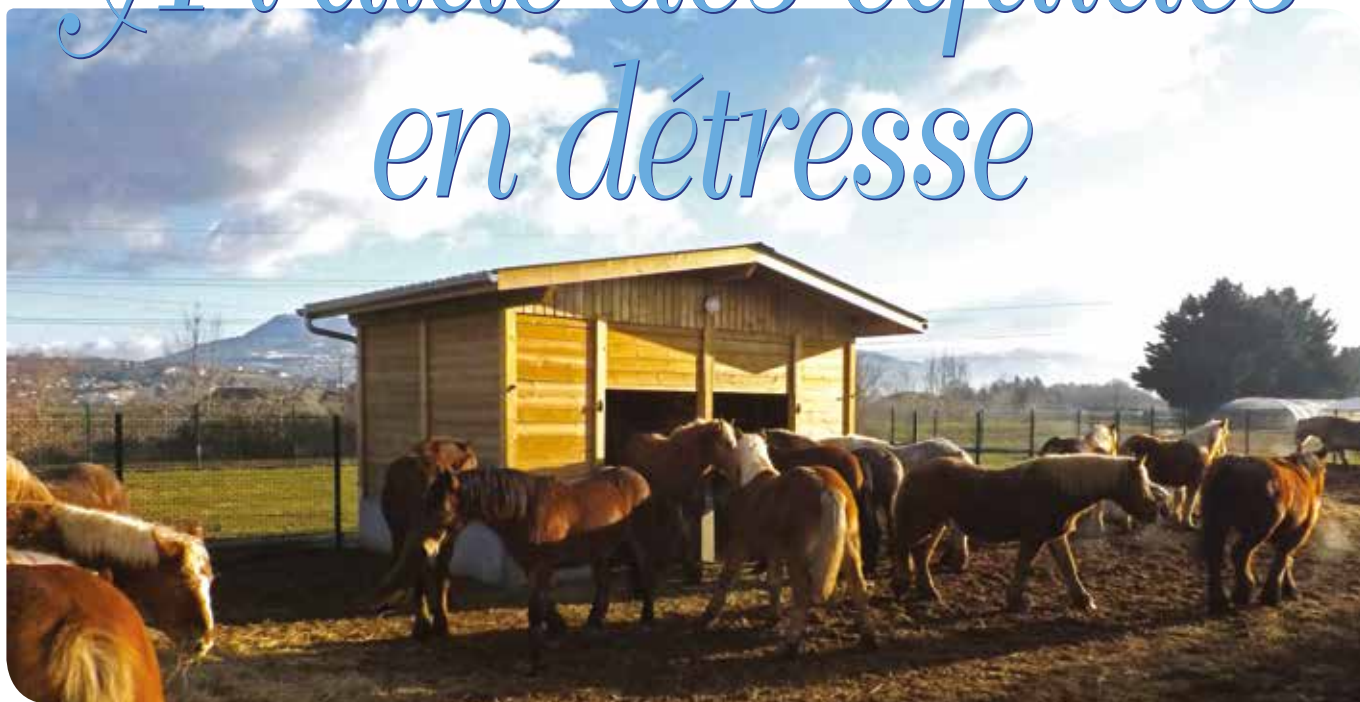
Tout étant indissociablement lié dans ce monde des vivants, aidons à ce que le toléré barbare d'hier et d'aujourd'hui, devienne l'intolérable de demain. Collectif «Fraternité des vivants».

Nous sommes tous sensibles.





# A l'aide des équidés en détresse



Fin 1970 le Club des Jeunes Amis des Animaux d'Annemasse (ancêtre d'Animaux Secours) sauvait le cheval Coco, abandonné par son maître dans un champ verglacé sans eau ni nourriture, avec un vilain rhume vite transformé en pneumonie. Ne possédant alors aucun refuge, c'est une famille de JAA qui hébergea Coco dans son jardin le temps de le soigner. Après plusieurs mauvais placements, Coco put jouir d'une longue retraite heureuse à Pech Petit, centre de protection du cheval créé par Josette Boon.

Quelques années plus tard, ce fut un autre cheval : Bambuk que les JAA arrachèrent à un sadique qui le gardait enfermé dans un vieil hangar obscur. Au gré de ses fantaisies, l'affreux jojo l'en faisait sortir pour l'obliger à gravir à la course une pente raide, à coups d'éperon. Bambuk eut lui aussi droit à une retraite heureuse dans les vastes prairies d'un membre du Club.

Depuis, et bien qu'Animaux-Secours ait pris le relai du petit Club JAA avec un grand refuge à Arthaz, nous n'avons plus eu de cheval « sur les bras » jusqu'à ces deux dernières années. Bien entendu à plusieurs reprises des cas de maltraitements d'équidés nous ont été signalés mais nous avons pu intervenir, seuls ou avec l'aide des gendarmes, pour faire améliorer des conditions d'hébergement, des soins défectueux. Deux cas de maltraitements

graves (chevaux battus) se sont terminés avec l'obligation faite au propriétaire de vendre ses chevaux à un maître consciencieux.

2013 nous fait toucher du doigt (et du cœur !) le scandale du transport des chevaux pour l'abattage. Une bétailière en provenance de Belgique fut arrêtée par la police de l'autoroute pour un contrôle et les gendarmes constatèrent que les papiers présentés par le chauffeur n'étaient pas en règle. Après maints palabres et contact pris avec le vendeur, ce dernier fut mis en demeure de transmettre les documents manquants. **Les chevaux allaient-ils devoir rester plus de 24 h enfermés sans manger ni boire dans le véhicule ?** Les gendarmes compatissants trouvèrent une solution : les décharger au Refuge de l'Espoir... Et voilà notre prairie et écurie flambant

neuves littéralement envahies par 24 gros équidés qui se chargèrent d'un labourage en règle !

L'abreuvoir fut plusieurs fois rempli et plusieurs gros rouleaux de foin dévorés. Le tout assorti de maintes caresses des employés et bénévoles venus à la rescousse. Pour tous : un crève-cœur car ces belles et gentilles bêtes étaient destinées à un abattoir Italien ! Nous soutenons depuis la campagne de Brigitte Bardot contre l'hippophagie tout en continuant à espérer qu'un jour cessera la consommation de tous les animaux.

2014 arriva sans que l'herbe ait le temps de repousser dans notre prairie, pour encore des chevaux en détresse, que ceux-là nous avons pu sauver.

Violette, petite jument borgne, nous fut abandonnée par ses propriétaires n'ayant plus les moyens de payer sa pension. Espion beau petit double-poney et sa compagne Ficelle belle jument blanche ancienne championne de saut qui, délaissée en fin de carrière, passèrent plusieurs mois chez nous, avant l'adoption d'Espion et hélas l'euthanasie de Ficelle atteinte d'un cancer.

Ce furent ensuite 3 gros chevaux à héberger pour quelques jours après leur retrait d'une pension sordide, et qui en fait restèrent plusieurs mois chez nous, le temps de leur trouver un nouveau maître.

Entretiens se déroulaient «l'affaire de Cranves-Sales» où Animaux-Secours dû, après tout un hiver d'enquêtes et de négociations, enlever avec gendarmes et DDPP 16 chevaux et 7 poneys en perdition.

Plusieurs articles de presse ont été consacrés à cette difficile intervention. Résultat des courses (*et pas des courses de chevaux que nous abhorrons car elles sont sources de beaucoup de souffrance animale*) notre refuge doit trouver une solution pour héberger temporairement chevaux, poneys, ânes en détresse pour lesquels on l'appelle à l'aide. Temporairement car Animaux-Secours n'a pas la vocation d'être un centre pour équidés.

**Toute aide et suggestion de nos membres et lecteurs sont les bienvenues !**



Le Messager Genevois  
 Jeudi 14 mai 2015



# Les compagnons à 4 pattes face à la pauvreté



Posséder un animal de compagnie entraîne des frais, plus ou moins importants selon l'espèce : un chien coûte plus cher en entretien qu'un chat, et un chat plus cher qu'un lapin. Sans parler du cheval ou même de l'âne et du poney, dont la possession est un luxe réservé aux

nantis (à moins de laisser l'animal dans un carré de jardin sans se soucier de ses sabots à parer comme hélas cela arrive trop souvent) !

Lorsque l'animal tombe malade ou est victime d'un accident, les frais vétérinaires peuvent être très lourds souvent trop lourds pour les faibles moyens de leurs maîtres. Pourtant, il serait très injuste que des personnes à faible revenu soient privées de la compagnie d'un animal. Ce chien, ce chat est souvent leur seule distraction, l'ami, le soutien, réconfort dans une vie de galère.

Les vieillards appellent souvent leur animal de compagnie «mon petit de rayon de soleil». Va-t-on devoir sacrifier ce rayon de soleil parce que son maître est incapable de payer l'hospitalisation, l'opération qui va le remettre sur pattes ? La plupart des vétérinaires acceptent de bais-

ser les prix de leurs prestations, mais même ainsi beaucoup n'arrivent pas à régler la facture. Animaux-Secours est souvent sollicité et répond présent dans la plupart des cas, après avoir bien entendu vérifié la véracité des situations.

Il continuera à le faire et ouvre un compte spécial à cet effet. Vous pouvez y contribuer en envoyant un don spécial : «Assistance vétérinaire».

L'euthanasie ne doit pas être le dernier recours d'un maître à faibles moyens qui veut sauver son fidèle compagnon.

**Un gros merci !**





DANS NOTRE FERME, TOUS DES RESCAPÉS !





# Elle s'appelait Baia



**N'ACHETEZ PAS D'ANIMAUX SUR INTERNET,  
VENEZ PLUTÔT DANS UN REFUGE !**

Voici mon histoire. Je suis née quelque part en Hongrie, dans une de ces «usines à produire» des chiots. Je vous laisse imaginer les conditions.

Depuis «l'usine» jusqu'au propriétaire grugé, c'est de la pure routine pour ces «gens». Un très long voyage, un site sur internet, le futur propriétaire ne doit même pas se déplacer, car comme par hasard, une personne de l'élevage doit se rendre dans sa région ces prochains jours et peut lui amener le petit chiot.

J'avais soi-disant 3 mois quand une dame m'a amenée dans un endroit magnifique, une maison avec un grand jardin tout autour. Ceux qui allaient devenir, à peine une heure plus tard, ma mamie et mon papy sont tombés tout de suite sous mon charme de petit chiot. A propos, je n'avais même pas encore de nom à ce moment. A peine la dame partie avec l'argent que j'ai rapporté à ces «gens», ma mamie s'est aperçue que le passeport, que la dame avait discrètement glissé sur un coin de la table, était hongrois. Il y avait des tampons et signatures pour divers vaccins. Ah c'était bien «joué» de la part de ces «gens», mais par la suite il s'est avéré que je n'ai

jamais eu de vaccins et sans aucun doute jamais vu un vétérinaire.

Ma santé n'était pas bonne au début. Il fallait beaucoup de patience et du temps pour me soigner, mais après 3 semaines tout semblait s'arranger pour le mieux.

5 mois et demi après mon premier jour de bonheur, il fallait une petite intervention sous anesthésie chez le vétérinaire. A ce moment tout a basculé. A peine réveillée j'ai fait un arrêt respiratoire qui a déclenché des séquelles irréversibles et inévitables pour un chiot qui, comme moi, est né dans une «usine». Pendant 48 heures toute l'équipe du cabinet vétérinaire a fait son possible pour me sauver. Mamie et papy sont venus souvent m'encourager et me tenir compagnie, mais le sort avait déjà décidé contre nous.

Mamie et papy ont dû prendre la seule décision raisonnable, celle de me laisser m'envoler.





# De beaux sauvetages, de belles adoptions

Depuis une dizaine d'années, les chercheurs ne sont plus obligés d'euthanasier en fin de protocole les animaux expérimentés. S'ils sont en bonne condition, ils peuvent les proposer à l'adoption.

Animaux-Secours a répondu présent à l'appel du GRAAL, association qui recueille ces cobayes : chiens, principalement mais aussi chats, rongeurs et chevaux, mais n'a pas de refuge où les héberger avant l'adoption.

Animaux-Secours n'a aucune relation avec les chercheurs et ignore quel traitement ont subi les beagles qu'il reçoit. Nous hésitions au début à accepter cette «collaboration». Mais pouvions-nous refuser de sauver de la mort des animaux qui après avoir connu une triste incarcération dans des élevages pour laboratoires s'étaient laissés manipuler, piquer, transfuser, radiographier pendant des mois voire plusieurs années ?

Le Refuge de l'Espoir a déjà vu décharger à sa porte une dizaine de chats et une centaine de Beagles. Si les chats

ont été difficiles à sociabiliser, les chiens par contre ont vite découvert les plaisirs de trotter par les chemins et se faire cajoler dans les familles adoptives. Patricia et son petit garçon Nathan étaient venus au Refuge de l'Espoir pour adopter un vieux chien, après avoir fait le deuil de leur. Ils ont craqué pour Cid un brave toutou de 8 ans mais en même temps pour sa copine beagle. La présence rassurante du vieux chien a fait beaucoup pour la réinsertion de cette petite Beagle, un peu craintive comme tous les rescapés des labos.

Notre «recyclage» du «matériel de laboratoire !» que sont les Beagles ne nous empêche pas de dénoncer l'expérimentation animale. C'est dans cette démarche que nous conseillons vivement la lecture de cet ouvrage, bien documenté et passionné.

# Les animaux en Islam

## AU NOM DE QUOI PERMET-ON EN FRANCE L'ABATTAGE HALAL ?

J'ai eu l'honneur dans les années 70 de converser téléphoniquement avec Hafiz Masri, alors Imam de la mosquée de Woking en Angleterre. Le sujet de cet entretien était bien sûr l'abattage Halal\* que ce grand chef religieux réprouvait intensément. Masri m'avait envoyé son livre traduit en Anglais et déjà, en tant que chargée de mission de l'œuvre d'Assistance aux Bêtes d'Abattoir (l'OABA), je m'étais efforcée de le faire connaître. A la même époque Brigitte Bardot rencontrait Dalil Boubakeur (Recteur de la Grande Mosquée de Paris) lui aussi opposé à ce mode d'abattage. Ensemble ils eurent des entretiens avec les Présidents de la République successifs et maintes autorités responsables, hélas toujours sans succès.

Actuellement de très nombreux abattoirs égorgent moutons, chèvres et bovins en pleine conscience, refusant d'employer le pistolet d'abattage qui les assomme instantanément. (À noter que la mise à mort Casher, des Israélites, dont on parle moins, est du même tabac !).

Ce non-respect de la loi (l'abattage Halal est une dérogation) nous oblige tous, Chrétiens comme musulmans, à consommer cette nourriture de souffrance et beaucoup de non végétariens l'ignorent. C'est toujours le même refrain : l'appât du gain. Il est plus pratique et moins onéreux pour les abattoirs d'avoir une seule chaîne d'abattage et pas de frais de cartouches.

Jacqueline Gilardoni (fondatrice de l'OABA) qui a tant lutté pour que l'usage du pistolet d'abattage soit obligatoire doit se retourner dans sa tombe, et nous pouvons comprendre l'indignation de Brigitte Bardot qui, alors jeune actrice de 31 ans, n'a pas craint d'aller salir ses pieds dans le sang des bêtes pour appuyer la revendication de l'OABA. Et plus modestement celle de votre présidente qui a fait condamner à une forte amende deux employés des abattoirs d'Annemasse surpris à égorger des veaux sans étourdissement préalable. Voilà pourquoi je vous incite vivement à lire l'excellent ouvrage de Masri

qui vient d'être traduit en Français. Vous serez surpris de découvrir surpris de découvrir que l'abattage Halal n'est pas un dictat religieux mais **une simple tradition**. Le prophète Mohamed aimait les animaux (et pas seulement sa chatte pour laquelle selon la légende il aurait coupé un pan de son manteau pour pouvoir aller à la prière sans la déranger alors qu'elle dormait sur ses genoux). Le coran incite les fidèles à respecter le monde animal : *«Celui qui a pitié d'un moineau et épargne sa vie, Allah sera miséricordieux envers lui le Jour du Jugement Dernier»*.

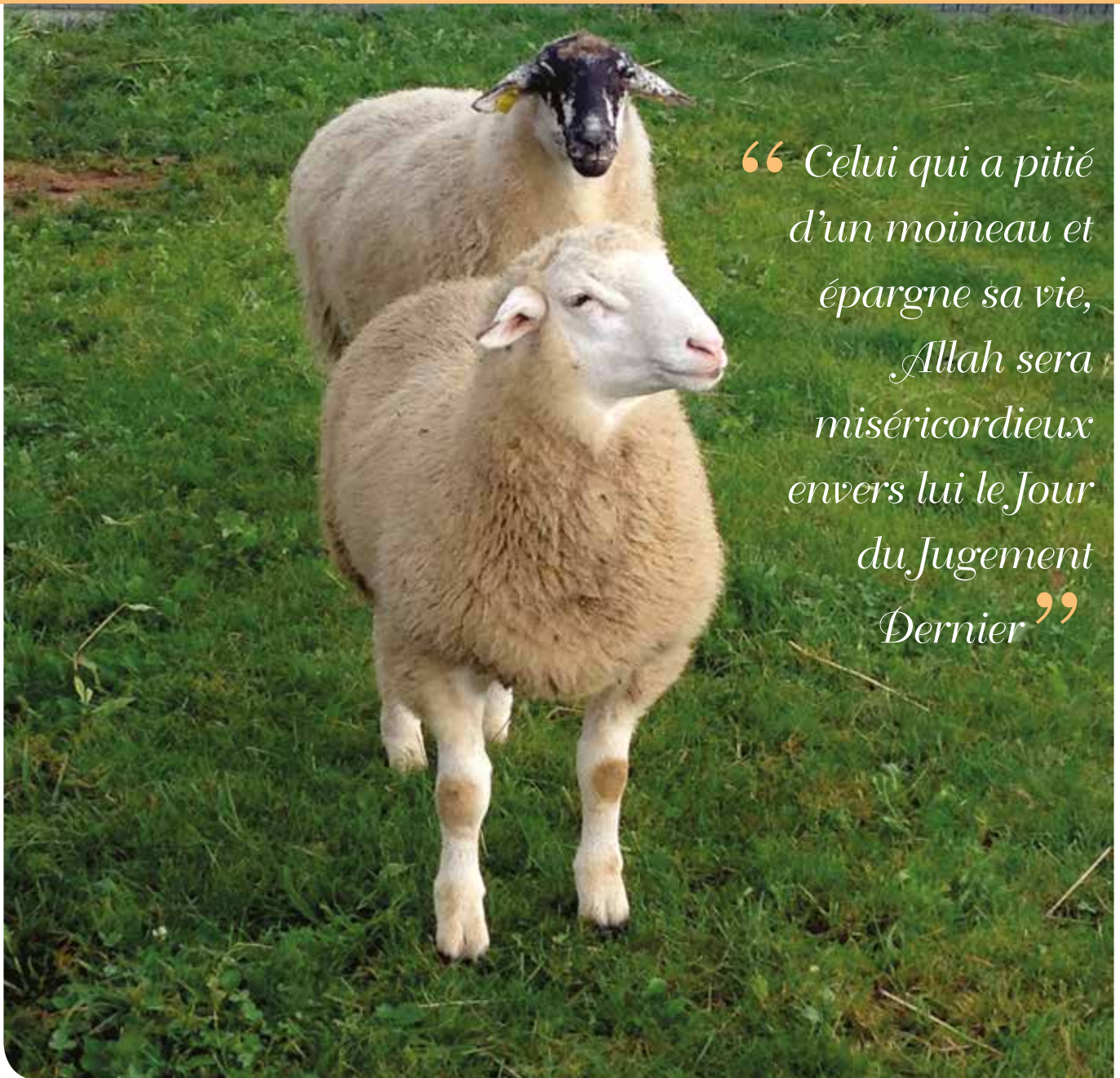
Quand aux consignes données pour l'abattage, elles sont claires et visent toutes à éviter le plus possible la souffrance aux animaux.

Voyez plutôt :

**«On a entendu le Messager d'Allah interdire de faire attendre un quadrupède ou tout autre animal avant son abattage»**

Le Saint Prophète a dit à un homme en train d'aiguiser son couteau en présence de l'animal : *«As-tu l'intention d'infliger la mort à l'animal deux fois, une fois en aiguisant le couteau à la vue de l'animal, et une fois en*





“ Celui qui a pitié  
d'un moineau et  
épargne sa vie,  
Allah sera  
miséricordieux  
envers lui le Jour  
du Jugement  
Dernier ”

*lui tranchant la gorge ?» Hazrat Iman Ali dit : «N'abattez pas des moutons en présence d'autres moutons, ou quelque animal que ce soit en présence d'autres moutons, ou quelque animal que ce soit en présence d'autres animaux».*

Hazrat Omar a vu une fois un homme refusant qu'un mouton, qui allait être abattu boive une quantité d'eau suffisante. Il a donné à l'homme une correction avec son fouet et lui a dit : «Va, donne-lui correctement à boire au moment où il va mourir, canaille !».

Le Coran insiste sur le fait que le couteau devrait être bien aiguisé : si le pistolet d'abattage avait existé du temps de Mohamed, il aurait certainement exigé l'utilisation de cet instrument, qui du reste ne fait qu'étourdir l'animal, sans le tuer, mais lui évite de ressentir la souffrance de

l'égorgement. Et ceci, ce n'est pas moi qui le pense, mais le grand chef religieux Masri qui l'affirme.

**\* L'abattage Halal consiste à égorger les animaux en pleine conscience, alors que l'emploi d'un pistolet d'abattage permet de les étourdir, sans les tuer puisque leur cœur continue à battre lors de la saignée. Le terme anglais «Stunner», littéralement «assommer» est du reste plus conforme à l'objectif à atteindre : rendre l'animal inconscient pour qu'il ne souffre pas lorsqu'on l'égorge.**

L'abattage Halal est source de grandes souffrances pendant plusieurs minutes (décrites en détail dans un rapport du professeur Nouët qu'Animaux-Secours peut faire passer à ceux qui lui en feront la demande).



# Vive la fête du mouton !

Ce qui devait être une joyeuse fête se révélait pour Hassen un véritable cauchemar. Et ça, la mère l'avait bien prévenu lorsque le père, tout guilleret, avait ramené à la maison le joli mouton que lui avait offert « pour l'Aid » son ami fermier. On l'avait confortablement installé sur un bon tas de paille dans un coin du balcon barricadé pour l'occasion.

Petit à petit on avait déplacé la barrière pour que l'animal dispose de plus de place et aussi pour qu'Hassen et ses frères et sœurs puissent venir le nourrir et le caresser. On lui avait donné un nom : « Mignon » et bientôt il entrait même à la cuisine où le chat lui faisait joyeux accueil. Bref, on l'apprivoisait...

Certes dans les fermes beaucoup d'animaux étaient apprivoisés, qu'on emmenait par la suite à l'abattoir ou que le père passait de vie à trépas pour l'abattage dit familial. Les enfants des campagnes y étaient habitués et ne regimbaient pas. Mais ici, on était en ville et les petits Karoui côtoyaient des chiens, des chats, tous animaux de



compagnie non destinés à la casserole. Du mouton ils en mangeaient, sans jamais se préoccuper de la provenance de la côtelette dans leur assiette.

Hassen avait déjà accompagné son père à l'abattoir de St Martin spécialisé dans les grandes tueries musulmanes. Il n'avait pas apprécié le spectacle, mais les moutons étaient si nombreux qu'ils avaient comme perdu leur individualité.

Une fois, il avait failli vomir lorsqu'un animal plus jeune que les autres, un agneau en fait, s'était dressé contre le tueur pour se faire caresser. Hassen s'était précipité dehors pour ne pas voir la lame trancher la faible gorge.

Cette fois-ci, c'était Mignon qui allait être sacrifié. Et cela lui était insupportable. Francine, jeune prof d'Anglais, avait créé au collège un «Club des Jeunes Amis des Animaux». Les activités des JAA consistaient à fabriquer des mangeoires et nichoirs pour les oiseaux et à apporter leur aide au refuge local.

Situé aux abords de la ville, c'était un vaste refuge qui accueillait non seulement chiens et chats mais aussi de nombreuses bêtes de ferme abandonnées ou maltraitées.

Les JAA promenaient les chiens, brossaient les chats et aidaient aux travaux de la ferme. Les âges des JAA allaient de 12 à 16 ans et quelques ados restaient plus longtemps au Club pour encadrer les plus jeunes.

Ils venaient de tous bords, citadins pour la plupart, fils des commerçants et d'ouvriers, de familles laïques ou pratiquant une religion, Chrétienne ou Musulmane. Avec l'amour des animaux pour cimenter leur amitié.

A l'approche de l'Aid, Francine vit bien qu'Hassen «ne tournait pas rond», sans se douter qu'il avait cette année une très bonne raison de redouter la fête.

Lorsque l'élève se confia au prof, des tas de souvenirs d'enfance ressurgirent chez ce dernier : les lapins et les poules de ses grands-parents dont elle avait surpris la cruelle mise à mort, les chevreux criant «Maman» lorsque le boucher les égorgeait dans le hangar près de l'école, et toutes ces tueries qui l'avaient rendu végétarienne.

***Comment faire pour épargner à Hassen la douleur de devoir laisser sacrifier son ami ? Comment sauver Mignon du couteau ?*** Francine avait eu comme grand copain un Tunisien pendant ses études, qui lui avait offert un Coran.

Il lui semblait avoir lu que le Prophète éprouvait de la compassion pour les animaux, et elle se replongea dans une lecture qui n'avait été que cursive.

Ce qu'elle découvrit la stupéfia et l'éblouit : très nombreuses étaient les injonctions de Mohamed de bien traiter les animaux et en particulier de les tuer sans les faire souffrir. Soigneusement elle recopia les chapitres pour qu'Hassen les lise à sa famille.

Non, l'Islam ne demandait pas de «tuer les moutons» ! L'Aid devait être «le jour des offrandes» c'est-

à-dire des dons aux pauvres.

S'il était peut-être plus simple du temps du Prophète de distribuer des quartiers de viande, il l'était maintenant d'ouvrir les cordons de sa bourse.

Hassen fut pour Mignon un très bon avocat et nul doute qu'Allah sut toucher les cœurs de ses parents : un don fut fait à la mosquée locale et le mouton gambade maintenant dans la grande prairie du refuge : pour lui c'est vraiment la fête !

“ On lui avait  
donné un nom :  
«Mignon» et bientôt  
il entra même à  
la cuisine où le chat  
lui faisait joyeux  
accueil. ”



Les chiens du Refuge de l'Espoir apprécient les promenades !





# Sa promenade !

Regardez-vous l'émission «César, l'homme qui parlait aux chiens» sur National Geographic Wild ? Ses techniques de dressage et son magnétisme lui permettent d'éduquer des chiens jugés irrécupérables.

César est surtout appelé à l'aide pour des animaux agressifs. Le plus souvent, il s'aperçoit après quelques entrevues que ces chiens ne sont pas vraiment «méchants» mais peureux ou/et nerveux.

**A chaque maître il demande : promenez-vous votre chien ?** La réponse est parfois : «non il a le jardin», ou «le dimanche quand il fait beau» et souvent : «oui, 2 à 3 fois par semaine». Et César de fulminer : «un chien a besoin d'exercice, il doit être promené chaque jour !».

La sortie pipi autour de l'immeuble ne peut tenir lieu de promenade. C'est de l'exercice dont un chien a besoin. Le jardin fera l'affaire à condition d'y jouer avec lui, de le faire courir, d'installer quelques appareils d'agility.

La promenade doit être journalière et d'au moins une heure. L'idéal est de s'adapter à la vitesse de marche de son chien qui sera différente selon son âge et sa race, en pensant toujours : c'est sa promenade. C'est-à-dire que vous le laisserez s'arrêter pour flairer, gratter, lever la patte.

A la campagne, une promenade libre est l'idéal. Pour un chien fugueur ou qui a tendance à s'éloigner, la laisse est de rigueur. Si vous ne pouvez pas marcher à bonne

allure, une laisse de 6 à 10 m va permettre au chien de se sentir «presque libre». Pour la ville, César conseille aux maîtres d'habituer son chien à marcher à ses côtés sans le dépasser. Si vous aimez faire du vélo, dit notre ami, emmenez votre chien à vos côtés : après une heure de course il aura évacué son agressivité et/ou son angoisse.

“ *un chien a besoin d'exercice, il doit être promené chaque jour !* ”

Personnellement, j'ai eu l'occasion de pacifier mon Berger Picard, très agressif pour cause de maltraitance passée, en le laissant courir à la gauche de ma voiture, tout en le tenant en laisse par la vitre, en choisissant des routes forestières peu fréquentées. J'ai vu quelques chiens courir derrière la voiture de leurs maîtres, mais pour cet exercice il faut être sûr que son chien n'abandonnera pas sa trajectoire pour aller batifoler avec un congénère de rencontre.

Un autre «truc» de César si vous n'aimez pas sortir sous la pluie, ou si vous êtes malade ou centenaire : faites courir votre chien sur un tapis roulant. Après quelques hésitations, tous les chiens semblent aimer ça. Mais c'est bien sûr, un achat à faire...

**Mangez !**

**Courez !**

**C'est aussi bon pour nos potes canins !**

# Le Refuge de l'Espoir se prépare à accueillir encore plus d'animaux pendant l'été

Il y a un an, le Refuge de l'Espoir fêtait ses 50 ans d'existence, l'occasion de rappeler les missions de cette association au service de la protection animale reconnue d'utilité publique. Le 26 juin dernier, à l'approche de la période estivale, qui est malheureusement aussi connue pour être la haute saison des abandons, les responsables des services de la DDFP 74, l'ensemble des structures de protections animales du département ainsi que le Refuge de Darveyn situé en Suisse près de Genève se sont retrouvés au Refuge de l'Espoir autour de la présidente et fondatrice du refuge Janine Vogler et du directeur d'Animaux-Secours Alain Torrano dans le cadre d'une journée de travail pour évoquer la maltraitance animale et visiter les installations.

Le matin, tous les acteurs des services vétérinaires et de protection animale s'étaient rendus au siège de la DDFP 74 à Seynod pour une réunion technique et un moment d'échange pour évoquer la maltraitance animale, les différents dossiers en cours et l'évolution de la loi pour la protection des animaux. « Nous dénonçons sans cesse la maltraitance, quel que soit l'animal, et ces réunions annuelles sont aussi l'occasion pour



Le Messenger Genevois  
Jeudi 2 juillet 2015

Malheureusement, les abandons sont encore plus fréquents pendant la période estivale.

nous de parler des abandons, toujours trop nombreux à l'approche des départs en vacances. Il faut sans cesse rappeler que les animaux sont des êtres vivants qui ne doivent pas être mis de côté pendant les vacances. Ils mangent, vivent et ont besoin d'affection et de soins toute l'année », déclare Alain Torrano.

Chaque année le Refuge de l'Espoir qui reste la structure la plus importante dans le département est très sollicité, ouverte 24h sur 24 et 7 jours sur 7, l'équipe se déplace pour aller chercher tous les animaux, sur les routes et parfois même l'autoroute. « Les nouveaux textes de lois fixant les règles sanitaires et de protection animale ont encore évolué, par exemple, les procédures pour faciliter l'accès des services vétérinaires chez les particuliers sont désormais plus rapides et notre capacité d'accueil peut-être augmentée pendant deux mois, pour faire face à l'afflux de nouveaux animaux notamment pendant l'été », explique Alain Torrano.

Au Refuge de l'Espoir, l'équipe de bénévoles est déjà très active, aidée par plusieurs associations et quelques jeunes stagiaires motivés qui se relaient toute l'année pour s'occuper des lieux et de ses occupants à poils et à plumes.

ARNAUD GELARD

# Le Refuge de l'Espoir se sécurise et améliore le confort de ses animaux

Animaux-Secours basée à Arthaz-Pont-Notre-Dame vient de se doter d'une nouvelle pièce normée pour accueillir les chats libres. Et ce n'est pas tout. Grâce à un don, l'association s'est équipée d'un système de vidéosurveillance. Toujours dans un seul et même objectif : la sécurisation de ses hôtes.

Le directeur des lieux, Alain Torrano n'est pas peu fier de présenter les nouveaux aménagements effectués sur le site d'un hectare à la directrice départementale de la protection des populations de Haute-Savoie, Valérie Le Bourg, le chef de service santé et protection animale du département, Jean-Pinget et son inspecteur, Jean-Michel Pinel. Après le réaménagement de la fourrière pour chiens l'an dernier, ce fut au tour d'un local à destination des chats "libres" qui a été conçu en 2015. Faisant office de fourrière pour près de 100 communes, le Refuge de l'Espoir a mis les bouchées doubles.



Le Messenger Genevois  
Jeudi 9 avril 2015

**Seize caméras sur le site**

Avec désormais une pièce de 27 boxes où les chats peuvent être accueillis dans des conditions optimales. « Nous constatons de plus en plus d'abandons, notamment à l'arrivée du printemps. Nous avons donc décidé d'effectuer des travaux afin de s'appuyer sur ce local avec arrivée d'eau et une isolation et une toiture totalement refaites », note le directeur. Si l'établissement peut se targuer d'être le seul refuge du département à accueillir des animaux de ferme, c'est aussi grâce à l'équipe d'onze salariés, des stagiaires réguliers et le soutien infaillible de nombreux bénévoles.



Le Refuge de l'Espoir qui se trouve sur la commune d'Arthaz-Pont-Notre-Dame peut désormais s'appuyer sur un système de vidéosurveillance.

Un travail salué par la directrice départementale de la protection des populations. Et alors que les conditions d'hygiène demeurent un élément incontournable pour



le personnel, le refuge de l'Espoir veille en permanence « à la protection de tous ses animaux », souligne Alain Torrano. Et dans la case investissements en 2015, l'association ne déroge toujours pas cette année à la règle. Le système de vidéosurveillance avec ses seize caméras installées sur le site va dans ce sens. Un projet mené en partie grâce à un don financier de 20 000 euros d'une personne investie dans la cause de la protection des animaux. Une démarche qui touche Alain Torrano. « Aujourd'hui, le Refuge de l'Espoir a une visibilité nationale. Et cela est permis en partie via ces actions généreuses ». Cela mérite d'être dit.

GUILAUME RAYMOND

**La belle**

C'est sous un automnal que des animaux se rendez-vous hier au Refuge de l'Espoir, belle initiative des chiens heureux

**Pas moins de inscrites**

Pas moins de s'étaient inscrites mener un chien quatre parcs par le Refuge nades d'une deux heures cité des promenades.

Chaque dix personnes par un éduqué que la bal mieux posses

Les chiens d'un jour connaissances chemins également belles rencontres des animaux pu parler

A l'issue d'une visite du Refuge aux visiteurs tant ai compte chaque et les b

Alain du Refuge chait avant la le mat heure aussi, écha de v être. préc le b aide Co ra s vel



# e balade des chiens heureux

beau soleil  
e les amis  
sont donné  
er matin, au  
oir, pour une  
: la balade  
heureux.

75 personnes  
75 personnes  
ites pour pro-  
en sur l'un des  
ours proposés  
: des prome-  
emi-heure à  
selon la capa-  
meurs et des



Le Dauphiné Libéré  
du 26 octobre 2015

75 personnes s'étaient inscrites pour promener un chien sur l'un des quatre parcours proposés par le Refuge. Photo Le DAUPHINÉ

groupe d'environ  
es était encadré  
eateur canin, afin  
de se passe le  
ible.

us et leurs maitres  
ont ainsi pu faire  
ance et arpenter les  
d'Arthaz. Ce fut  
nt l'occasion de  
contres entre amis  
aux, qui ont ainsi  
é et échanger.

de de la promenade,  
te des installations  
age était proposée  
teurs, leur permet-  
nsi de se rendre  
du travail effectué  
jour par les salariés  
énévoles.



Sherlock le cocker se prépare pour sa balade avec Sandra, Mathis et Théo. Photo Le DAUPHINÉ



Gribouille et Bandit avec Charlène, Lou-Anne et Kelly, les jeunes bénévoles du Refuge. Photo Le DAUPHINÉ



# REVUE DE PRESSE

## Saint-Pierre-en-Faucigny

### Pour la punir, il attache sa chienne à sa voiture et la traîne sur la chaussée

Le Messager Genevois  
20 août 2015



La chienne Bina prise en charge par l'association Animaux seconds. Elle a dû être opérée après avoir été tenue en laisse à une voiture, puis traînée sur quelques kilomètres par son maître, un habitant de Saint-Pierre-en-Faucigny.

Un habitant de Saint-Pierre-en-Faucigny de 67 ans, né dans le Colvroy, venait répondre devant le tribunal correctionnel de Bonneville de sévères griefs au acte de cruauté envers un animal domestique, faits commis le 23 avril 2013. Ce jour-là, alors qu'il était silencieusement dans un état second à force de boire, il avait voulu punir sa chienne Bina qui avait fait une fugue. Pour la ramener à son domicile, il n'avait rien trouvé de plus intelligent que de la faire courir sur une longue distance, attachée à l'arrière de sa voiture. La pauvre bête avait alors enduré un véritable supplice. A force de courir sur la chaussée, les ossatures de ses pattes avaient été complètement litées par l'asphalte. N'en pouvant plus, elle s'était laissée tomber et c'est traînée sur le sol, qu'elle avait fini son voyage.

« Dans quel état vous avez mis votre chienne ? »

Les souffrances de la chienne ne s'étaient pas terminées là. Il avait pris l'initiative d'ôter à deux reprises les bandages posés sur les pattes de l'animal par le vétérinaire chez qui sa femme l'avait confié et même, plus tard, de la forcer à le suivre malgré ses blessures.

C'est un policier outré qui a procédé à l'arrestation du dossier. « Vous avez vu dans quel état vous avez mis votre chienne ? » Il faut voir les photos de l'animal prises après les premiers soins dispensés la nuit. Outre les quatre pattes bandées, on distingue des plaies importantes sur diverses parties de son corps, dont certaines dépassent 7 cm.

Le procureur n'a manifesté aucun remords et n'a semblé avoir aucune conscience de la gravité de ces faits. Le président, le procureur ou l'avocat de l'association Animaux seconds ont tenté en vain de réveiller une conscience bien endormie. « On ne se compare pas comme ça quand on a des animaux. Vous savez faire preuve d'une cruauté ou d'un manque de compassion ? Tout ce qu'il a su dire pour se défendre, c'est que le lien attachant l'animal à sa voiture était trop court, il n'avait pas pu voir ce qui lui arrivait. Enfin, pour couvrir le tout, on a appelé, et c'est un



Le propriétaire de la chienne a été condamné à quatre mois de prison avec sursis.

## ARTHAZ/COLLONGES | Le Refuge de l'Espoir a fait appel aux SPA de Thonon, de Marlioz et d'Aix-les-Bains pour accueillir les canidés rescapés

# Fin du problème sanitaire pour les 78 bichons recueillis au Refuge

Recueillis mercredi dernier au Refuge de l'Espoir d'Arthaz-Pont-Notre-Dame, les 78 bichons qui vivaient dans des conditions d'hygiène déplorable dans une maison de Collonges-sous-Salève habitée par deux personnes âgées (lire notre édition d'hier) goûtent petit à petit à leur nouvelle vie. Lavés, soignés, vaccinés et vermifugés, les canidés secourus peuvent désormais espérer trouver dans les prochains jours une famille d'accueil et ainsi repartir de la bonne palette.

Une première de cette ampleur pour Animaux Seconds

Au Refuge de l'Espoir, c'est la première fois qu'un aussi grand nombre de chiens est accueilli d'un seul coup, nécessitant un réajustement d'urgence de l'organisation de l'installation localement bouleversée.

Pour prodiguer aux 78 chiens âgés de 6 mois à 17 ans les premiers soins nécessaires (vaccins, traitement vermifuge, poqage), le Refuge de l'Espoir a fait appel à plusieurs structures d'accueil de la sorte : vétérinaires des animaux (SPA) du département, et même de Savoie. Ont ainsi répondu positivement à l'appel de prise en charge les centres de Thonon (20 chiens), de

Marlioz (10 chiens) et d'Aix-les-Bains (10 chiens). Les 38 autres petits bichons, dont une grande majorité de femelles, restent pris en charge au Refuge d'Arthaz.

Présent sur les lieux lors de la récupération des chiens, David, 28 ans, en charge depuis quatre ans des dossiers de maltraitance pour l'association Animaux Seconds, témoigne des horribles conditions dans lesquelles les chiens étaient étiés confinés. « Le problème était connu, les chiens étaient tous à l'intérieur de la maison, on savait où on mettait les pieds mais à la base, on se rendait sur place pour récupérer une vingtaine de chiens, pas 78... C'était assez monstrueux, je n'avais jamais vu ça, les chiens se cachaient un peu partout dans la maison, le ménage n'était pas fait, il y avait des excréments partout. »

À quel point peut-on parler de maltraitance ? « Les chiens ne portaient pas de marteaux de coups. Il n'y avait pas de violence de nature aux animaux mais qui bien sûr, c'est une forme de maltraitance passives, on est puni par le fait de l'abandon d'animaux qui n'étaient ni soignés ni suivis, même si quelques chiens avaient visiblement tout de même été grossièrement battus au ciseau. »

Pour autant, pas de porées successives abusives pour les chiens. « La dame en cause



Le Dauphiné Libéré  
Mardi 14 avril 2015

Comme ses 77 congénères recueillis depuis mercredi au Refuge de l'Espoir d'Arthaz, ce jeune bichon est passé entre les mains de la vétérinaire pour être vacciné et pué. Encore quelques pas à accomplir, le bichon a également été vermifugé et traité contre la gale des oreilles. Photo Le DAUPHINÉ

n'est pas une éleveuse, même si certaines chiennes ont eu plusieurs portées. Ce sont tous des chiens issus de croisements entre eux. Quatre à cinq chiennes sont actuellement en gestation mais elle ne les vendra pas, elle les gardera tous. En revanche, les chiens étaient tous nourris de puces et de vers. Aucun cadavre de chiens n'a été découvert sur les lieux et tous ceux qui ont été récupérés ne souffraient pas de malnutrition mais ils n'avaient jamais été soignés. Hier, plusieurs personnes indignées ont poussé la porte du Refuge pour proposer leur aide à l'équipe d'Animaux Seconds. Créée en 1961, l'association Animaux Seconds a été reconnue d'utilité publique en mars 1992. Viviane SOUFLET-GERBETAZ



# Notre fourrière chats



Après l'amélioration de la partie «fourrière chiens» du Refuge (aménagement de courettes herbeuses derrière les boxes) nous avons décidé d'améliorer aussi les conditions d'hébergement des chats libres capturés et devant rester au moins 8 jours au refuge le temps de les vacciner et stériliser. Pour ce faire, nous avons refait entièrement le plafond et le sol d'un local de 20 m<sup>2</sup> utilisé jusqu'alors comme entrepôt. 22 Boxes carrelés et en inox sur 2 étages y ont été aménagés aussi en respectant toutes les règles d'hygiène et du nettoyage quotidien.

Une volonté de notre part, pour isoler tous les chats dits «libres» trouvés dans les 100 communes avec qui nous sommes en convention pour leur fourrière chien ;

Mais toutes ces vaccinations et stérilisations sont prises en charge financièrement par notre refuge alors que les dispositions de *«l'article L211-27 du Code Rural peuvent par un arrêté du Maire, à son initiative ou à la demande d'une association de protection des animaux, faire procéder à la capture de chats non identifiés, sans propriétaire ou sans détenteur, vivant en groupe dans des lieux publics de la commune, afin de faire procéder à leur stérilisation et à leur identification conformément à l'article L. 212-10, préalablement à leur relâcher dans ces mêmes lieux. Cette identification doit être réalisée au nom de la commune ou de*

*ladite association. La gestion, le suivi sanitaire et les conditions de la garde au sens de l'article L. 211-11 de ces populations sont placés sous la responsabilité du représentant de la commune et de l'association de protection des animaux mentionnée à l'alinéa précédent».*

Une coopération avec les communes volontaires peut donc s'opérer avec notre association.

Ces chats qui ont connu toujours la liberté, dont il faut éviter une colonisation et des nuisances dénoncées par certains, demeure dans la gestion de ces différentes colonies de chats sur les différentes communes avec qui nous collaborons ; premièrement, il faut empêcher les chats de se reproduire car une chatte peut avoir plusieurs portées par an de 3 à 5 chatons qui pourront ainsi se



# La Direction départementale de la protection des populations au Refuge de l'Espoir

Le Dauphiné Libéré  
du 8 août 2015

Valérie Le Bourg, directrice de la Direction départementale de la protection des populations, accompagnée de ses collaborateurs, Olivier Pinguet, responsable de la santé et de la protection animale et Jean-Michel Pinel, chargé de la surveillance sanitaire et de la protection des animaux sont venus visiter le Refuge de l'Espoir, ce vendredi.

## Nouveauté : une salle de fourrière de 27 box pour les chats

Alain Torrano, directeur, Maxime Gacconet, trésorier de l'association Animaux-Secours et Jean-Michel Joulaud, administrateur, ont présenté les installations de l'établissement, et notamment une toute nouvelle réalisation, la salle de fourrière pour les chats capturés à la demande des 100 municipalités avec lesquelles une convention a été signée. Cette salle, chauffée et bien isolée, est équipée de 27 box qui permettront la mise en quarantaine des chats dans des conditions optimales afin de procéder à leur examen et identification.

## Les animaux ont leur "clinique"

Autre innovation depuis quelques mois, un cabinet vétérinaire, véritable "petite clinique" a été installé. Une vétérinaire est désormais présente chaque matin et peut ainsi pucer les animaux, les vacciner et les stériliser. Ainsi, les chats et les chiens sont soignés sur place et ne sont plus stressés par le transport.



en compagnie de Sophie, responsable animalière, Valérie Le Bourg, directrice de la DDPP et ses collaborateurs Olivier Pinguet et Jean-Michel Pinel ont visité le Refuge, avec Alain Torrano, directeur d'Animaux-Secours, Maxime Gacconet, trésorier et Jean-Michel Joulaud, administrateur.

Enfin, grâce à un don, un système de vidéo surveillance vient d'être mis en place, 16 caméras filmant désormais 24 heures sur 24 la totalité du Refuge, permettant ainsi une meilleure sécurité pour les animaux et pour les humains.

Lors de cette visite, la mise en place d'un nouveau protocole d'hygiène complexe mais indispensable pour l'accueil et des animaux et leur garde a été détaillé. Cette nouvelle procédure nécessite la formation des employés, stagiaires et des nombreux bénévoles.

Toutes ces améliorations n'ont qu'un seul but : l'accueil dans de bonnes conditions des animaux abandonnés, afin qu'ils ne soient pas trop traumatisés et qu'ils retrouvent rapidement une nouvelle famille.



Le Refuge de l'Espoir est la seule structure du département à recueillir les animaux de la ferme. Ce poney a ainsi été trouvé en divagation sur la commune d'Onnion, avec un chèvre.

N.A.-R.



La nouvelle salle de fourrière pour les chats.

reproduire et ainsi de suite (*la fameuse pyramide du chat*) ; deuxièmement, le maintien sur site de chats tout en régulant la possibilité de se reproduire évite ainsi toute recolonisation du territoire par de nouveaux donc une solution plus durable ; troisièmement, cette population de chats identifiée permet de lutter contre les rongeurs ; quatrièmement, cette démarche facilite grandement l'intégration de l'animal qui grâce à la stérilisation régule leur nombre et les risques de nuisances, bagarres, bruits, odeurs... et pour nos refuges une surpopulation excessive du nombre de chats.

Et donc grâce à ce nouveau local adapté, cela nous permet de mettre à l'écart tous ces chats vis-à-vis de nos

autres pensionnaires chats, de les tester, les vacciner, les stériliser et les identifier par 1 S et dans sa grande majorité les relâcher sur leur lieu de vie où ils ont été trouvés voir d'autres qui seront à mis à l'adoption.

Cet investissement coûteux pour notre refuge mais indispensable dans notre fonctionnement, dans l'accueil et la gestion de ces animaux errants dits libres a reçu toutes les félicitations et les encouragements de notre DDPP des services vétérinaires de notre département dont nous dépendons.

Votre directeur,  
Alain Torrano

# Vive les chats «libres»



C'est une très bonne chose, et une grande victoire des amis des félins, que les « chats errants » soient devenus des « chats libres ». Et que « chats haret » ait été supprimé de la liste des nuisibles. Les chats sans maîtres ont acquis le droit de vivre leur vie, en toute indépendance.

Le hic, c'est que tout le monde n'aime pas les chats. En fait, c'est le nombre qui fait la différence. Si l'on se plaît à offrir les restes du poulet à deux ou trois minous sympas qui se baladent autour de la maison, par contre une horde de chats qui crottent et grattent dans le jardin, n'est pas toujours la bienvenue. Alors on appelle au secours... Animaux-Secours !

Se présentent plusieurs cas de figure. L'appelant affirme que ces chats n'appartiennent à personne ; il a toujours été seul à les nourrir ; il les a laissé proliférer et est maintenant dépassé par le nombre, les chattes ayant eu plusieurs portées. Dans ce cas, Animaux-Secours demande à l'appelant de signer une feuille d'abandon. L'association pose ou prête des trappes et les animaux capturés sont apportés au refuge. Notre vétérinaire les examine. Les chats malades, âgés, ou positifs (fiv/felv)

sont euthanasiés. Ceux en bonne santé et apprivoisables sont proposés à l'adoption. Les sauvagions sont lâchés dans l'espace chats du refuge où ils bénéficieront du gîte et du couvert dans une petite prairie sécurisée.

Autre cas de figure : l'appelant ne veut signer aucune fiche d'abandon, mais demande qu'on le débarrasse des chats ou sinon... Dans ce cas, il devra faire une demande à la mairie qui prendra un arrêté, fera poser des affichettes indiquant le lieu et les dates de la capture. Les animaux capturés passeront par le même processus que les précédents. En aucun cas Animaux-Secours ne relâche des chats dans un lieu autre que celui où ils avaient l'habitude de vivre. Ce serait les condamner à un dépaysement et une errance tragiques pour eux et pleins de dangers.



# Testament

Aux termes d'une longue vie d'amitié avec les animaux, vous désirez faire un dernier geste en faveur des animaux en détresse



Créé en 1961, Animaux Secours a été reconnu d'utilité publique en mars 1992. Il est habilité à recevoir des legs. **LA TOTALITE DU LEGS LUI REVIENT.** Le testament doit être écrit à la main par le testateur lui-même. Si le testateur ne peut écrire, il peut s'adresser à un notaire. Si vous avez des doutes quant à la rédaction de votre testament, n'hésitez pas à prendre contact avec votre notaire, ou avec le Refuge.

## MODÈLE DE LEGS UNIVERSEL

C'est-à-dire la totalité de la succession

Je soussigné(e) : (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Institue pour mon légataire universel, «Animaux-Secours» Refuge de l'Espoir, F74380 ARTHAZ, auquel je lègue en conséquence, la totalité des biens meubles et immeubles qui composeront ma succession. Je révoque toutes dispositions testamentaires antérieures.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ (suivi de la signature)

## MODÈLE DE LEGS PARTICULIER

### Somme d'argent

Je soussigné(e) : (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Lègue à titre particulier, à «Animaux-Secours» Refuge de l'Espoir, F74380 ARTHAZ, la somme de \_\_\_\_\_ (ou la totalité de mon compte en banque, livret d'épargne, etc.) à prendre sur l'actif de ma succession.

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ (suivi de la signature)

### Legs de bien déterminé

Je soussigné(e) : (nom, prénom, adresse, date et lieu de naissance). Lègue à titre particulier, à «Animaux-Secours» Refuge de l'Espoir, F74380 ARTHAZ, tel bien meuble ou immeuble (par exemple : une maison d'habitation située à \_\_\_\_\_)

Fait à \_\_\_\_\_ Le \_\_\_\_\_ (suivi de la signature)

**Vous pouvez dans votre testament confier un ou plusieurs de vos animaux, en précisant si vous désirez qu'il soit replacé ou gardé au Refuge de l'Espoir.**



# Dons & cotisations

*Sans vos dons, vos legs, nous ne pourrions pas exister et poursuivre notre mission en France et en Inde*

Porter secours aux animaux quels qu'ils soient, **les défendre** contre la **maltraitance**, pouvoir **les placer dans une famille d'accueil** et leur donner toute l'affection qu'ils méritent. **Votre soutien nous permettra d'œuvrer chaque jour dans cet état d'esprit qui anime chacun d'entre nous.**

*Toute l'équipe de l'association Animaux-Secours vous en remercie du fonds du cœur.*

## BULLETIN D'ADHÉSION

Ci-joint mon chèque d'un montant de \_\_\_\_\_ Euros, pour :

- mon adhésion 2016 à 25 €
- + un don de \_\_\_\_\_ €



### + L'ADHÉSION D'UN FILLEUL 25 €

Veuillez envoyer une carte d'adhérent à :

Nom-Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Année de naissance \_\_\_\_\_

### INSCRIVEZ ICI VOS COORDONNÉES

Nom-Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

Année de naissance \_\_\_\_\_

E-mail \_\_\_\_\_

SIGNATURE \_\_\_\_\_

Bulletin à découper et à renvoyer à :  
Animaux-Secours - 284, route de la Basse Arve - 74380 ARTHAZ



## ET LES PETS DE VACHE

Mon arrière arrière grand-père possédait 2 vaches : la Cerise et la Marinette. Elles faisaient chaque 2 ans 2 veaux, que jamais il n'a arrachés bébés à la tétine de leurs mères. Il les leur laissait jusqu'à ce qu'elles commencent à avoir marre des coups de tête et se remettent à appeler le taureau du voisin. Les bêtes paissaient dans de vastes pâturages, réserve de carbone. Elles couchaient dans une étable ouverte sur les chambres dans laquelle les dormeurs appréciaient en hiver la chaleur dégagée par les ruminants, sans se soucier de leurs pets et rots. De braves bêtes qui donnaient à de braves gens lait, beurre et fromage, et menaient une vie paisible et semble-t-il heureuse. Plus heureuse on peut penser que celle des 1 000 vaches enfermées à longueur d'année. Des vaches condamnées à ne jamais voir d'herbe. Les usines à vaches se multiplient dans le monde, les

élevages concentrationnaires aussi, et même au Bhoutan semble-t-il ! Ce mode d'élevage, et c'est un juste retour des choses, ne nuit pas seulement aux bêtes, mais au genre humain qui est en train de scier la branche sur laquelle il est assis. Il participe à la destruction de la planète, non seulement par le gaz à effet de serre par la fermentation produite par la digestion des vaches (*les vaches françaises émettraient autant de gaz en un an que 15 millions de voitures !*) mais par toute la pollution qu'il engendre et sa consommation énorme d'énergie. Une alimentation à base de luzerne et de graines de lin permettrait peut-être de réduire ces émissions de méthane. Mais il y a de bien meilleures solutions : que le consommateur accepte de réduire sa consommation de viande, ou qu'il adopte un régime végétarien, sauvant du même coup les animaux, sa santé et la planète !

## VOTRE DEDUCTION FISCALE DE 66%

**Si vous êtes imposable, vous pouvez déduire de vos impôts 66% du montant de votre don.**

Par exemple, un don de 50€ ne vous coûte que 17€ après déduction fiscale, mais Animaux-Secours bénéficie bien de 50€ pour agir, en votre nom, en faveur des animaux.

Un don de...		Vous coûte en réalité... Après déduction de 66%
75€	→	25,50€
50€	→	17€
30€	→	10,20€

votre don

**50€**

→

coût réel

**17€**



# L'engagement

## D'ANIMAUX-SECOURS



Cette année encore en 2015, nous avons été beaucoup sollicités et nous avons pu contractualiser les conventions correspondantes et accueillir ainsi environ 80 stagiaires sur toutes les périodes scolaires ; Une relation que nous entretenons et fidélisons avec les établissements de Cranves Sales, Gaillard, Annemasse, Ville la Grand, Saint Julien en Genevois, La Roche sur Foron, Sallanches, Reignier, Saint Pierre en Faucigny, Bellevaux, Scionzier et Passy et avec les établissements de l'ISETA de Chavanod et de Sévrier.

Avec les MFR (Maison Familiale Rurale) de notre secteur voir bien au-delà à savoir les MFR de Bonne, Cruseilles, Sallanches, Serraval, Saint André le Gaz, et Chessy les Mines. Aussi une collaboration qui se perpétue avec l'OVE de la Roche-sur-Foron, un établissement expérimental pour enfance handicapée, pour des enfants entre 10 et 17 ans. Chaque mardi après-midi, un groupe de 5 à 6 enfants maximum viens au Refuge de l'Espoir avec leurs éducateurs pour promener des chiens voir aussi caresser des chats dans nos 2 chatteries.

Ainsi que des ESAT, dont nous leur laissons la parole :

*«Depuis mars 2015, un lundi par quinzaine, 6 travailleurs de l'ESAT (Etablissement et Services d'Aide par le Travail) du Mont Joly de Sallanches, personnes en situation de déficience intellectuelle, viennent s'occuper des chiens et chats abandonnés, recueillis par le Refuge de*

*l'Espoir à Arthaz. C'est l'occasion de promener les chiens, de leur donner à manger et d'en prendre soin, ainsi que de caresser les chats. Une manière pour les personnes de donner un peu de leur temps et d'affection aux animaux qui en ont besoin. Au niveau éducatif, l'animal permet une médiation : prendre soin du chien aide à prendre soin de soi, échanger en groupe autour de l'animal (le promener ensemble par exemple) permet d'être en relation avec les autres et insuffle une dynamique de groupe. Grand merci à toute l'équipe d'Animaux-Secours de recueillir tous ces animaux en détresse et de nous permettre de mener quelques actions, afin d'améliorer leur existence».* Perrine Mallet, éducatrice spécialisée, APEI du Pays du Mont Blanc.

Ce qui est important pour eux comme pour nous, c'est de voir toutes ces personnes jeunes et moins jeunes venir dans notre Refuge chaque semaine de l'année avec enthousiasme et le sourire ; Mais ils viennent surtout pour être au contact des animaux soit dans le cadre de leur stage soit accompagné par des éducateurs spécialisés et ce sont pour eux un rendez-vous à ne pas manquer.

C'est désormais plusieurs structures qui viennent un après-midi dans la semaine pour le bien plus grand bonheur de nos amis les animaux présents au Refuge sans oublier bien sûr la visite incontournable pour eux de notre ferme qui d'une semaine sur l'autre a tendance à s'agrandir.



## *La brebis égarée*

Appel d'une annemassienne : lors d'une course au-dessus du col de la Colombière elle a aperçu une brebis couchée et semblant à bout de force. «J'ai peur qu'elle ne passe pas la nuit !» Immédiatement nous dépêchons notre enquêteur David sur les lieux. Jeune, habitué à la montagne, il pourra gravir le sentier escarpé et caillouteux décrit par la promeneuse. A 1 800 mètres d'altitude il découvre la brebis solitaire en train de brouter l'herbe rase de la pente. Il a apporté avec lui une longe de 8 mètres et n'a aucune peine à faire descendre l'animal avec lui. Une petite enquête lui permet de retrouver son propriétaire. Lors de la désalpe de ses 800 brebis, celle-ci a dû tenter l'aventure de la chèvre de Monsieur Seguin !

## *Un superbe cygne au Refuge de l'Espoir*

Il semble avoir été heureux de se reposer dans notre petite mare, après une poursuite sur l'autoroute A40 qui mène au Mont Blanc. Signalé par les automobilistes alors qu'il zigzagait au milieu des voitures, le service de sécurité de l'autoroute fut très vite alerté et les agents en charge de la sécurité autoroutière purent l'attraper après avoir au préalable géré le trafic important et continue des automobilistes. On tremble à l'idée de l'accident qu'il aurait pu avoir ou provoquer ! Après une nuit et une journée passées au Refuge de l'Espoir et une enquête de notre part pour trouver d'où il pouvait provenir il a été relâché sur l'étang d'où il venait. Souhaitons que sa mésaventure lui serve de leçon !





# Notre action indienne

Elle se déroule dans les 3 centres de secours créés en Inde et dont nous assurons les  $\frac{3}{4}$  du fonctionnement :

## JAIPUR / KALIMPONG / BASSI

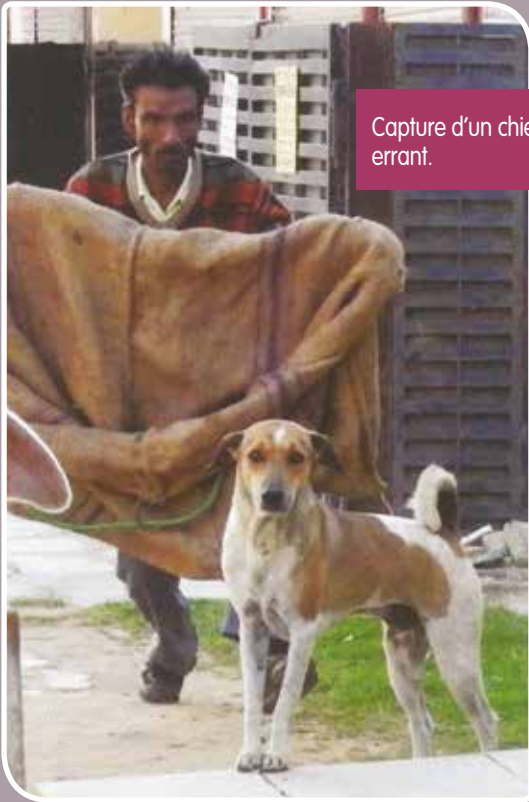
Ces centres font le même travail que «vétérinaires sans frontières», apportant une aide précieuse aux paysans Indiens démunis, mais en mettant l'accent sur le soulagement de la souffrance animale. C'est ainsi que les animaux de trait malades, blessés et incapables de travailler sont euthanasiés, et un peu d'argent est donné à leur propriétaire pour l'achat d'un nouvel animal. Toute une éducation est faite pour leur apprendre comment soigner et nourrir leurs animaux et comment bien les

traiter. Des tournées sont organisées dans les petits villages où ne s'aventure jamais aucun vétérinaire.

Des conférences et films sont programmés dans les écoles pour enseigner aux enfants le respect dû aux animaux.



Merci à vous tous, chers membres, qui nous aidez à financer cette action et sachez qu'en Inde avec 1 euro ou 1 franc on peut faire beaucoup pour améliorer le sort d'un chien, d'un chat, d'un chameau, d'un âne...



Capture d'un chien errant.



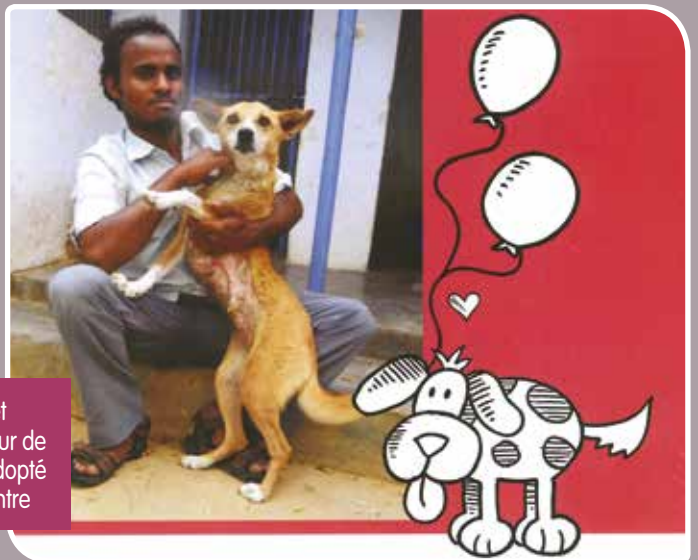
Le malheureux buffle souffre depuis sans doute longtemps d'une énorme tumeur qui s'est infectée.



Après une opération délicate, le voilà complètement remis à neuf !



Nos vétérinaires



Le chien capturé et opéré d'une tumeur de 1 kg vient d'être adopté par un ami du Centre



Les soins vétérinaires



Stérilisation





# Jaipur Centre Aide à Toutes Souffrances

[ HIS : HELP IN SUFFERING ]

## **CAMPAGNE ABC : (ANIMAL BIRTH CONTROL)**

Cette année quelque 3 000 chiens errants ont été capturés, stérilisés et vaccinés contre la rage. 80% des chiennes sont maintenant stériles, mais le restant a du coup de plus nombreuse portées, d'où encore trop de chiots, apportés au refuge et difficiles à faire adopter. HIS s'emploie avec l'aide de jeunes de la ville très motivés à promouvoir l'adoption de ces chiens des rues aussi intelligents et affectueux que des chiens de race proposés à la vente.

## **SAUVETAGES :**

Le Centre s'efforce de répondre rapidement aux appels concernant les animaux accidentés.

Leur nombre augmente d'année en année : Chiens, chats, singes, ânes, vaches et veaux principalement, mais aussi quelques dromadaires et chevaux. Les animaux sont soignés puis gardés au Centre ou proposés à l'adoption.

Certains sauvetages sont difficiles et les camions à plateforme hydraulique offerts par Animaux-Secours sont d'une grande aide pour atténuer les souffrances inhérentes au transport du buffle, du cheval, du chameau, blessés.

Des animaux atteints d'énormes tumeurs sont également signalés. Après l'opération ils sont soit proposés à l'adoption soit gardés au refuge.

Nabesh travaille au refuge depuis sa création. Le chien qu'il a adopté a sauvé la vie de toute sa famille en tuant un serpent entré dans la maison



ABC & ARV Camp at Kalijhora-

Les camps dans les villages pour la stérilisation gratuite des chiens



Dun Busty- ARV/ABC camp  
Dr. D.P. Pandey & Lil Thapa



# Kalimpong

Le refuge de Kalimpong a été fondé en 1995 par Christine Townend alors directrice (bénévole) du refuge de Jaipur. Il y avait alors dans les rues de cette ville de l'Himalaya quantité de chiens errants en très mauvaise condition ; boitillant sur 3 pattes, des blessures profondes sur le dos ou la tête causés par des coups de kukuri (le couteau Népalais), couverts de gale.

Depuis 1995, environ 9 000 chiens ont été capturés vaccinés contre la rage et stérilisés, puis relâchés sur les lieux de capture, ceux en mauvais état ayant été euthanasiés.

Il y a maintenant beaucoup moins de chiens errants à Kalimpong et ils sont en bonne santé, nourris par les habitants qui n'ont plus peur de la rage. (Animaux-Secours qui finance le fonctionnement du refuge, a reçu une lettre chaleureuse de remerciements de la municipalité car depuis plusieurs années il n'y a pas eu un seul cas de rage humaine dans la ville).

Dix employés, dont le vétérinaire Deo Prakash Pandey font «tourner ce refuge» qui est en fait un centre de secours pour tout animal en détresse.

Les appels à l'aide vont du chien, chat, renversé par un véhicule aux gros animaux, équidés et bétail, heurtés par un véhicule.

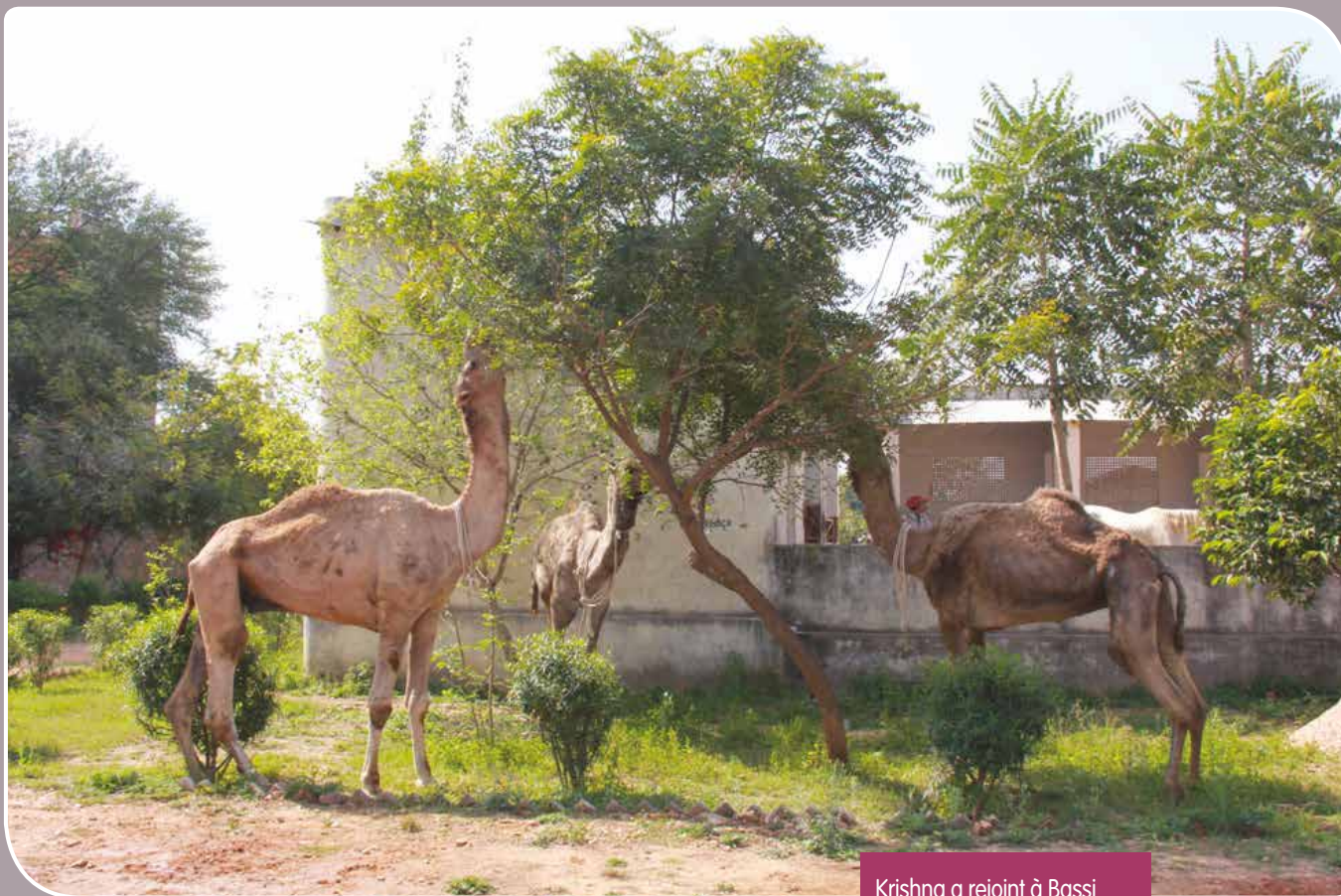
L'animal est transporté au refuge, soigné ou euthanasié s'il est trop grièvement blessé. Il y restera jusqu'à com-

plète guérison pour être ensuite proposé à l'adoption si son propriétaire ne l'a pas réclamé.

Grâce à vos dons, chers membres d'Animaux-Secours, le refuge dispose d'une clinique bien équipée dont les plans et la surveillance des travaux ont été réalisés par Alain Dupont bénévole de notre association. Cette clinique fait office de dispensaire pour toute la ville et au-delà. Les propriétaires de chiens et de chats viennent y faire soigner, vacciner et stériliser leurs animaux, gratuitement ou moyennant un don selon les possibilités de chacun.

Le vétérinaire et ses assistants organisent souvent des «camps» dans les villages environnant où ils offrent les mêmes services.

Les animaux de ferme, petit et gros bétail ainsi que les nombreux poneys reçoivent eux aussi les soins requis. Pour éviter la cruelle castration des chèvres et des porcs effectuée au couteau mal aiguisé et sans anesthésie, le refuge opère ces animaux avec anesthésie et gratuitement.



Krishna a rejoint à Bassi deux congénères sauvés de l'abattoir, castrés ils vont y couler une heureuse retraite.





# Bassi

## Centre de Secours aux Chameaux

Créé il y a 4 ans pour soigner les chameaux, ce refuge est devenu une annexe de celui de HIS Help in suffering (Aide à Toutes Souffrances) de Jaipur.

Non seulement les chameaux, mais beaucoup de gros animaux : vaches, buffles et ânes y sont transférés car trop encombrants pour HIS.

Moutons, chèvres des environs de Bassi sont amenés par leurs maîtres et une campagne de stérilisation et vaccination des chiens errants de la ville et des alentours bat son plein. Un petit chenil de 10 boxes a dû être construit pour héberger les chiens à soigner.

La population des chameaux tend à diminuer au Rajasthan. Remplacés par les camions, on rencontre moins ces majestueux «vaisseaux du désert» sur les routes et dans les rues des villes. Mais paradoxalement davantage de ces animaux ont besoin d'aide car beaucoup sont abandonnés malades et laissés sans soins, ou accidentés.

Je laisse le vétérinaire de Bassi vous présenter l'histoire de Krishna :

*«Coup de fil au refuge, un chameau zigzague en plein trafic, une corde pendant à son nez. Aucun propriétaire n'est en vue. Notre équipe de secours se précipite sur les lieux. Il est toujours difficile de secourir de gros animaux mais le camion avec plateforme hydraulique offert par Animaux-Secours aide considérablement au hisser et au déchargement, surtout si l'animal est accidenté. L'équipe de HIS comprend vite que le pauvre chameau a été abandonné car le bâtonnet traversant ses narines a causé une grosse blessure vite infectée et remplie d'asticots. Après un traitement aux antibiotiques et antalgiques pour calmer la douleur, le chameau baptisé Krishna coule des jours heureux dans le grand jardin de Bassi».*

# ANNEMASSE PNEUS

Pneumatiques tous véhicules

BENOIT-CHARLES SOREAU  
Face au magasin BUT  
348, route des Tattes de Borly  
F 74380 Cranves-Sales  
Tél. : 04 50 36 77 76



Carburants  
Fioul domestique  
Gazole  
GNR Montagne  
Lubrifiants

Thévenin & Ducrot Distribution  
04 50 92 83 74  
[www.thevenin-ducrot.fr](http://www.thevenin-ducrot.fr)



**Alpes hygiène**

Produits d'entretien - 25 ans de compétences

Route du Clos du Chêne  
Z.A. DARBON  
74500 CHAMPANGES

Tél. 04 50 17 21 00  
Fax 09 74 44 26 21  
[alpeshygiene74@sfr.fr](mailto:alpeshygiene74@sfr.fr)



Renault TALISMAN

RENAULT STORE ANNEMASSE  
6, avenue des Buchillons - 74100 ANNEMASSE

Téléphone :  
04 50 95 91 00



 **City Music**

53, avenue de la Gare - 74100 ANNEMASSE  
Tél. : 04 50 84 95 54  
Email : [citymusic@orange.fr](mailto:citymusic@orange.fr)  
[www.citymusic74.fr](http://www.citymusic74.fr)

- LIBRAIRIE MUSICALE
- PIANOS
- INSTRUMENTS A CORDES
- ACCESSOIRES
- INSTRUMENTS A VENT
- LOCATIONS D'INSTRUMENTS

**Pub 74**  
Christian  
*Fasmine*  
**NICOLAS**  
SARL CJP

enseignes  
panneaux  
banderoles  
véhicules  
vitrines  
signalétique

impression numérique  
impression sur textiles . broderie

3, rue Mme Fleuret 74100 ANNEMASSE  
Tél 04 50 92 21 46 Fax 04 50 37 7113

[enseignes.nicolas@wanadoo.fr](mailto:enseignes.nicolas@wanadoo.fr)



# Gamm vert

le goût du jardin



**JARDINAGE  
VÉGÉTAUX  
ANIMAUX  
APICULTURE  
PRODUITS  
RÉGIONAUX  
VÊTEMENTS  
ET CHAUSSURES**



**01**  
**BELLEGARDE**  
**CHÂTILLON-EN-MICHAÏLE**  
ZAC Pierre Blanche  
04 50 48 11 24

**CROZET**  
Gamm vert Village  
ZAC de la Vie Chatelme  
04 50 40 29 95

**PREVESSIN-MOËNS**  
PAE du Clos de Magny  
04 50 42 66 54

**73**  
**CHINDRIEUX**  
Gamm vert Village  
Route de la Chambotte  
04 79 54 51 39

**74**  
**ALBY/CHÉРАН**  
Route d'Héry  
04 50 68 20 80

**BONNE/MÉNOGE**  
PAE de la Menoge  
04 50 39 21 38

**BONNEVILLE**  
Avenue de la Gare  
04 50 97 16 77

**CRUSEILLES**  
Gamm vert Village  
Les Moulins  
04 50 44 11 33

**DOUVAINE**  
Zone des Esserts  
04 50 31 91 40

**DOUVAINE**  
Gamm vert Village  
Route de Messery  
04 50 94 07 47

**FRANGY**  
Z.A. des Bonnets  
04 50 32 23 93

**GROISY**  
RN Le Plot - 04 50 68 03 47

**LA ROCHE/FORON**  
Rue de la Folieuse  
04 50 03 28 40

**LE GRAND-BORNAND**  
Gamm vert Village  
Chef-lieu  
04 50 02 35 50

**SALLANCHES**  
Route du Fayet  
04 50 58 11 49

**TANINGES**  
Gamm vert Village  
Route d'Annemasse  
04 50 34 22 48

**THÔNES**  
Route d'Annecy  
04 50 32 77 20

**VALLEIRY**  
Route de St-Julien  
04 50 04 32 33

Magasins appartenant à la coopérative



Venez découvrir la boutique **Les Sens du Terroir** et nos produits régionaux dans les magasins de Prévessin-Moëns, Bonneville, Bellegarde, Douvaine, Sallanches, Bonne-sur-Ménoge et Alby-sur-Chéran.

Plans et horaires sur le site de votre magasin

[gammvert.fr](http://gammvert.fr)



## SARL CALLIGÉ & FILS

Paysagistes - Clôturistes

Clôtures - Portails - Création,

Entretien des espaces verts

Maçonnerie paysagère

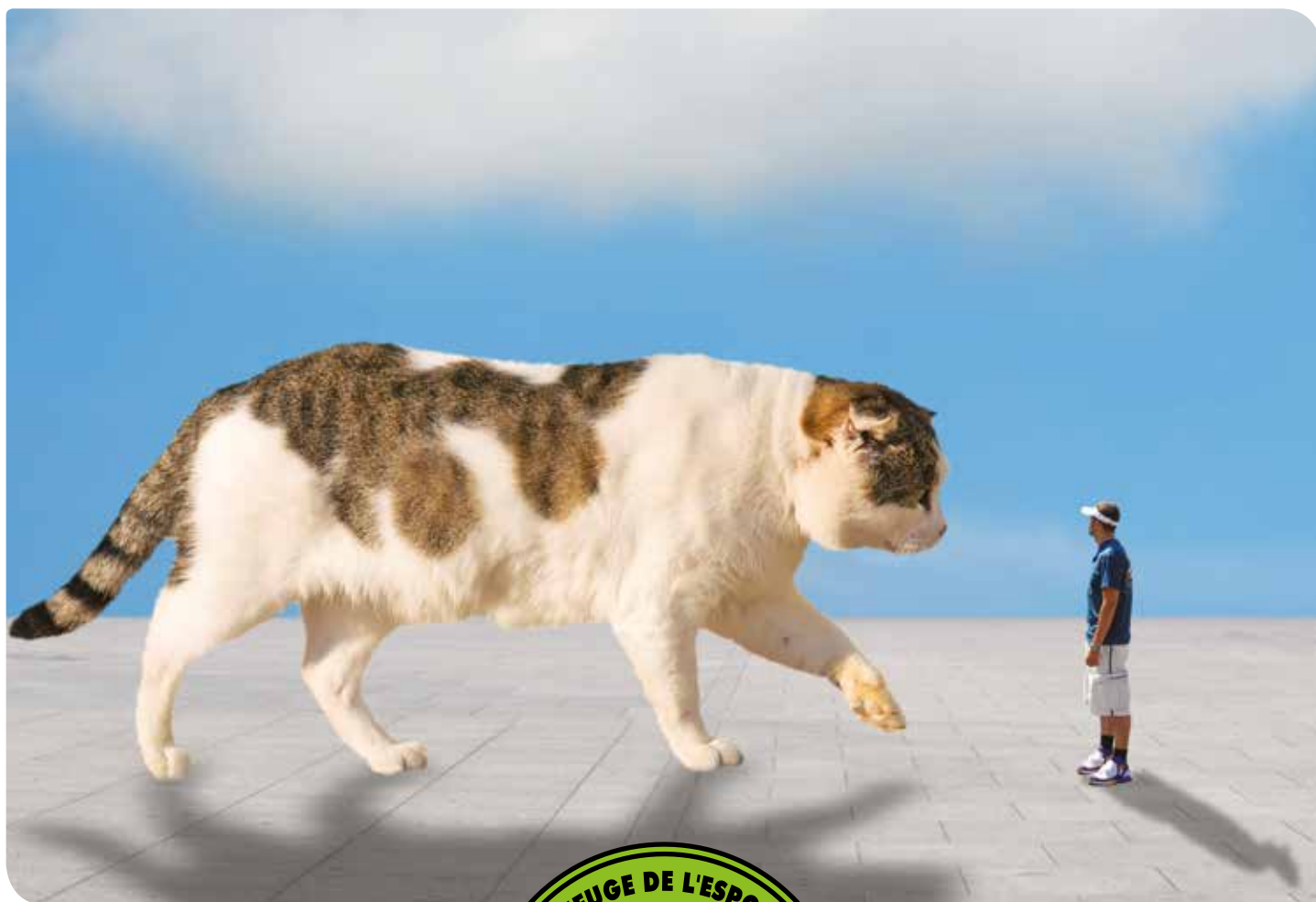
Dallage - Élagage

1275, route de Pont Notre Dame - 74380 ARTHAZ Pont Notre Dame

E-mail : [callige.paysagiste@orange.fr](mailto:callige.paysagiste@orange.fr) - [www.calligeetfils paysage.fr](http://www.calligeetfils paysage.fr)

Tél. 04 50 36 02 96 - Fax. 04 50 36 05 18

“*et si nous inversions les rôles,  
l’homme est tout petit  
face au monde animal !*”



[www.animaux-secours.fr](http://www.animaux-secours.fr)

